

Commune de LOUBRESSAC

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2023

Date de convocation : 4 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 8 décembre à 20h30.

Le Conseil Municipal de la commune de Loubressac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine BECO, Maire de Loubressac.

Nombre de membres en exercice : 13

Étaient présents : BECO Antoine, BASSET Jacqui, CHABEAUX Ludovic, GRAS Gérard, HATOT Anne-Marie, LESGOURGUES Stéphane, MARTIGNAC Julien, MAURY Christine, MAZEYRAT Jean-Philippe .

Étaient absents représentés : TERRAT Thierry (procuration à BECO Antoine

Étaient absents : GINESTET Pierre, JUILLET Janie, PIGANIOL Lucie

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire. Monsieur Stéphane LESGOURGUES est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 novembre 2023 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1- Aménagement d'un nouveau cimetière. Choix des entreprises Lot1 « terrassement-voirie-paysage » et Lot 2 « serrurerie et ferronnerie »
- 2- Informations et questions diverses

Objet : Aménagement d'un nouveau cimetière - Choix des Entreprises Lot 1

« terrassement -voirie-paysage » et Lot 2 « serrurerie-ferronnerie »

DE-2023-49

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2023-03 concernant la création d'un nouveau cimetière et l'autorisant à engager les démarches avec le Bureau d'Etude GETUDE.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 05/09/2023 pour une remise des offres le 02/10/2023 à 12h. Il s'agit d'un marché alloti.

Consultation à laquelle 4 entreprises ont candidaté pour le lot 1 « terrassement-voirie-paysage » et 6 entreprises pour le Lot 2 « serrurerie et ferronnerie ».

Une phase de négociation et demande de compléments a ensuite été demandée à chaque entreprise du lot 1 pour une remise des compléments pour le 14/11/2023 à 12h.

L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner les attributaires.

Les critères de jugement étaient les suivants : *Prix 40% / Valeur technique 60 %*

Vu le rapport d'analyse du Maitre d'œuvre et après présentation du rapport d'analyse des offres,

Le conseil municipal :

- décide d'attribuer les marchés aux prestataires suivants :

LOT 1 : Terrassement-Voirie-Paysage

Entreprise TPJ, sise : 46400 Saint-Céré

Pour un montant de 129 529.34 € HT soit 155 435.21 € TTC.

LOT 2 : Serrurerie-Ferronnerie

Entreprise BONTEMPS Serge, sise : Brive-la-Gaillarde

Pour un montant de 16 301.40 € HT soit 19 561.68 € TTC.

- **Autorise** le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant .
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

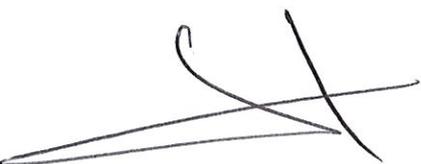
Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Un pot de départ en retraite pour Nicole Pujade est organisé avec les élus, les enseignantes, les enfants de l'école et leurs parents, le 22 décembre.



Le Maire, Antoine BECO

Le Secrétaire de séance, Stéphane LESGOURGUES

Procès verbal approuvé le : 31/01/2024

